



Athénée Royal de Rixensart – Wavre

Implantation de Rixensart
Rue Albert Croy, 3
1330 Rixensart
02/634.04.72

Implantation de Wavre
Avenue Henri Lepage, 4-6
1300 Wavre
010/23.16.86

Le 25 janvier 2017

Concerne : organisation des examens de décembre et de la fin de l'année 2017

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Par la présente, je tiens à vous communiquer les informations suivantes sur le déroulement de la session de décembre 2017.

- Les élèves inscrits au premier degré ne sont pas en session d'examens. Par contre, des bilans de 2 périodes maximum précédés de minimum 1 période de révision et suivis également d'une correction sont organisés du 12/12/17 au 19/12/17 inclus. Les résultats seront inclus dans la moyenne de la 2^e période au bulletin et nous permettrons de distinguer les enfants que nous inscrirons en remédiation en janvier.
- Les examens des 2^e et 3^e degrés se donnent du 7 au 20/12/17.
- L'horaire des examens communiqués aux élèves est également disponible sur le site de l'athénée.
- Les sessions d'examens sont précédées d'une semaine complète de révisions.
- Sans autorisation parentales (document fourni par l'école et à remettre à l'éducateur référent), les élèves sont tenus de rester à l'étude jusqu'à midi lorsque l'examen est terminé. Il n'est nullement question pour les élèves de traîner aux abords immédiats de l'établissement. Si l'élève doit présenter deux examens le même jour, il devra se rendre obligatoirement à la salle d'étude en attendant le second examen.
- La présence des élèves aux examens est obligatoire. Il est impératif que les parents préviennent le secrétariat de l'école (02/634 04 76 pour l'implantation de Rixensart et 010/23 16 86 pour celle de Wavre) pour annoncer l'absence de l'élève. Le certificat médical doit être rentré avant le début des conseils de classe.
- En cas d'absence non justifiée, l'élève perd la totalité des points. Le refus de participer à un examen, sa perturbation délibérée ou la tricherie entraîne également la perte des points attribués à cette épreuve. L'utilisation des Gsm, Ipod, etc. est interdite durant les épreuves. En cas d'absence justifiée (certificat médical obligatoirement), l'élève doit présenter



Athénée Royal de Rixensart – Wavre

l'examen le plus rapidement possible (en janvier) sauf si le conseil de classe en décide autrement.

- Le 20 décembre 2017 auront lieu les conseils de classe des élèves de 1^e et 2^e année. Les cours sont donc suspendus.
- Le 21 décembre 2017, seuls élèves du premier degré reprendront en matinée l'horaire normal de leurs cours pour avancer dans la correction des examens. Leurs cours seront suspendus l'après-midi pour permettre les conseils de classe des élèves de 3^e année. Les conseils de classes des 4-5-6 se tiendront la matinée.
- Le 22 décembre 2017, les bulletins seront remis aux élèves par les différents titulaires de 11h à 11h30. Une réunion des parents avec consultation des examens est prévue ensuite de 11h30 à 13h30. Celle du 11 janvier 2018 se fera uniquement sur convocation de 16h30 à 19h30.

A l'approche des fêtes de Noël, les élèves de Monsieur Lamaye et de Madame Delhove organisent sur l'implantation de Rixensart, en collaboration avec le fondamental, la visite du home de Genval. Ce projet s'inscrit également dans la préparation de la commémoration du centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18. Les enfants seront présents à 9h15 à l'école et seront de retour pour 11h00. Leur déplacement est assuré par le car de l'athénée.

En vous remerciant pour la confiance que vous manifestez envers notre athénée, je vous prie, Madame, Monsieur, Chers Parents de croire en l'assurance de mon entier dévouement et vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2018.

Sonia Manssens,
Préfète des Etudes